1er semestre 2013 - n°130
Le numéro : 2,30 €

les Nouvelles de l'Association

UNA

- L'EDITORIAL DU PRESIDENT
- LA VIE DE L'ASSOCIATION
- LA CHRONIQUE D'HISTOIRE LOCALE

AGES ET VIE
aide et soins à domicile

le SOMMAIRE

L'ÉDITORIAL

- L'éditorial et les vœux du président pour 2013 — 3

LA VIE DE L'ASSOCIATION

- Compte rendu du SEMINAIRE Ages et Vie du 29 septembre 2012 — 4
- Etre administrateur à Ages et vie : interviews de Jocelyne DIDDANI et André CARVILLE — 6
- L'ouverture des services Ages et Vie au public « Handicap » — 8
- La mise en place de l'équipe spécialisée Alzheimer — 9

CHRONIQUE D'HISTOIRE LOCALE

- Le tragique destin de François-Gaspard Petit du Petit-Val — 10

AIDE A DOMICILE

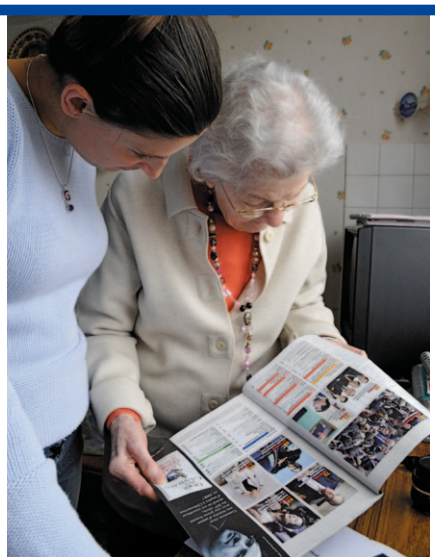

l'EDITORIAL

Les vœux du président pour l'année 2013

J'observe le secteur de l'aide et des soins à domicile et je constate, dépité, que le temps est morose depuis maintenant très longtemps. Malgré les annonces politiques et faute de moyens, le printemps qui doit marquer le renouveau peine à arriver pour éclaircir le ciel.

Aussi, nous attendons urgemment que des orientations concertées se précisent pour nous laisser entrevoir une évolution favorable à la mise en œuvre de nos actions associatives : la Solidarité nationale doit continuer à répondre aux besoins de soins et d'accompagnement pour les personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap vivant à domicile.

Certains chiffres publiés (analyse n° 60 de la DARES de septembre 2012) indiquent que le volume des heures rémunérées au domicile de particuliers (891 millions d'heures) croit en 2010 après avoir subi un ralentissement conséquent en 2008-2009. Même si la majorité de ces heures concerne un public fragilisé, ce chiffre global ne doit pas masquer que 66 % sont réalisées en emploi direct. En mode prestataire, les associations et organismes publics qui représentaient 43.9 % des structures en 2009 ne représentent plus que 34.5 % en 2010. Est-ce la traduction d'une volonté ? J'ose croire que non.

L'ANAP (L'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux) prévoit de réaliser en 2013 une étude nationale auprès de l'ensemble des structures intervenant auprès des personnes âgées et handicapées avec l'objectif de dresser un état des lieux du secteur médico-social et d'en identifier ses principaux axes d'évolution compte tenu de la relative complexité du secteur, de l'évolution des besoins des usagers, de la contraction de la dépense publique et de l'atomicité des acteurs. Espérons que le nouveau fonds de restructuration de 50 millions d'euros annoncé permette aux structures qui ont fait leur preuve de passer ce cap difficile et de ne pas mourir d'asphyxie.

C'est dans ce contexte difficile qu'Âges et Vie s'engage avec son personnel dans le cadre de la certification pour permettre la reconnaissance labélisée de la qualité de nos services.

Nous continuons notre développement avec les mises en place de l'équipe spécialisée Alzheimer et de la maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer, 2 projets financés par l'Agence Régionale de Santé.

Les administrateurs, l'ensemble du personnel et pourquoi pas vous si vous décidez de nous rejoindre, participons à cette reconnaissance de la valeur de notre travail. Continuons à dire haut et fort que tout ce travail permet de créer une richesse locale qui n'est pas délocalisable.

Souhaitons que 2013 marque la réalisation de tout ce que nous attendons depuis des années.

Familles, salariés, administrateurs, nous sommes des éléments dynamiques de l'orientation que nous mettons en action.

La Solidarité doit supplanter les égoïsmes individuels afin d'assurer à chacun ce dont il a besoin.

Si certains d'entre vous souhaitent s'engager avec nous, nous les accueillerons très volontiers.

À tous, salariés, familles, administrateurs et surtout chaque personne faisant appel à Âges et Vie :

Bonne et heureuse année 2013 !

Jean-Claude Perrot - Président

Bonne Année 2013 !

Le compte-rendu du AGES ET VIE

la VIE DE L'ASSOCIATION

Retour des vacances d'été, début d'une nouvelle année d'activité ! C'est dans ce contexte que se passe le séminaire annuel des administrateurs d'Âges et Vie le 29 septembre dernier.

Nous nous réunissons avec le Directeur et les cadres de direction d'Âges et Vie, pour réfléchir ensemble, en partant des objectifs de l'Association et des réalisations en cours, sur les orientations à prendre.

En cette période où il est très fortement question de « mutualisation » (mutualiser pour quoi faire ? mutualiser avec qui ?), les administrateurs ont affirmé leur volonté de s'inscrire dans un territoire pour être proches des réalités de vie. Une réflexion est déjà bien engagée sur nos quartiers par l'OIN (Opération d'intérêt national) consistant à aménager les berges de la Seine et à développer les Pôles existants; le CLIC 7, le Pôle gérontologique 7, les intercommunalités du Val de Bièvre et de Vitry-Ivry sont des réalités reconnues.

Âges et Vie y est partie prenante, apportant la préoccupation des personnes âgées, des personnes handicapées, de toute personne ayant des besoins d'aide. Notre volonté d'agir sur ce territoire (Ivry – Vitry – Villejuif – Le Kremlin-Bicêtre – Thiais – Choisy le Roi) est réaffirmée et se concrétise déjà par la mise en place de l'Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA), des Cafés des aidants d'Ivry et de Vitry, de la MAIA (Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades Alzheimer), de l'attente de la publication de l'appel à projets l'ARS pour présenter notre projet SSIAD de nuit dont nous espérons l'ouverture en 2013.

Séminaire des Administrateurs

du 29 septembre 2012

Il convient donc de continuer à être attentif et réceptif aux besoins qui se manifestent et de préconiser, d'inventer les réponses à apporter.

Et pour cela, le Conseil d'Administration a besoin de se renforcer et d'accueillir des adhérents habitant sur les quartiers apportant leurs compétences, leurs expériences et prêts à consacrer un peu de temps pour participer à l'une ou l'autre commission déjà en place. C'est l'effort que nous devons entreprendre pour qu'Âges et Vie continue à répondre à ses missions.

Nous sommes actuellement en cours d'élaboration du nouveau projet de service d'Âges et Vie pour la période 2013/2017 qui nous permettra de définir les axes de travail et les objectifs à atteindre.

Le bilan du projet de service 2009/2012 permet de mesurer les avancées et également les objectifs insuffisamment réalisés, ce qui concerne la communication externe par exemple.

Pour la période à venir, ce projet de service s'inscrira dans la réalité de notre territoire avec la volonté d'établir et de consolider des collaborations avec d'autres intervenants pour une prise en charge globale des besoins des personnes.

être administrateur à AGES ET VIE

André CARVILLE, vous le connaissez déjà, nous est toujours fidèle !

Il nourrit la rubrique « Chronique d'Histoire locale » dans chacun des bulletins d'Âges et Vie. Avec les fondateurs de l'association, il est sans doute l'adhérent le plus ancien apte à relater l'histoire d'Âges et Vie.

En retraite anticipée dès 1982, à la suite de la baisse d'activité d'une entreprise d'Ivry qui fabriquait des composants pour la radio, la télévision, activités concurrencées par les Asiatiques. Comment allait-il meubler sa nouvelle inactivité ?

Son médecin, le Dr Le Naour prenant sa retraite l'orienta vers les docteurs Pierre Rey-Giraud et Didier Rondinet, dont les cabinets se situaient à l'angle des rues d'Alègre et Maginot.

Outre les consultations médicales, il y avait M. Denis Mennessier, psychologue, et Melle Sophie Ricol, diététicienne.

L'association Ages et Vie dans ce même lieu faisait ses premiers pas dans l'aide à domicile pour les personnes âgées sous la houlette de Mme Anne Cadot. Elle proposait des activités : Gymnastique, peinture sur soie avec Mme Pécarére, cours de diététique par Melle Sophie Ricol repas exécutés par les adhérents (italiens ou diététiques), ainsi que des sorties pédestres dans la région.

Mme Anne Cadot demanda à M. carville s'il voulait adhérer à l'association afin de l'aider à réaliser un bulletin. D'après ses souvenirs il hésita à s'engager, mais l'accueil étant chaleureux, il accepta.

Cela fait donc une trentaine d'années qu'il côtoie les aléas de l'Association.

Au départ de Mme Cadot, Melle Cécile Journac, animatrice, la remplaçat, dans les différentes activités. Plus tard des difficultés financières mirent un terme au poste d'animatrice, et à toutes les activités.

Melle Journac qui était également secrétaire du conseil d'administration, fut remplacée à son départ par monsieur Carville. Depuis ce temps, André Carville est devenu un administrateur très actif d'Âges et Vie et rédigeait tous les comptes rendus des conseils d'administration.

Le pavillon abritant l'association fût vendu. Les médecins s'installèrent rue du château. Quant à l'Association, elle trouva dans la rue d'Ivry un local plus grand à l'emplacement de l'ancien cinéma « Le Casino ». Et enfin déménageat dans les locaux actuels, avenue Maximilien Robespierre.

André enrichit depuis plusieurs années le bulletin avec la rubrique de l'Histoire locale de la commune. En tant que Président de la société d'Histoire de Vitry, il lui était aisé de se référer à certains de ses articles.

Aujourd'hui, Âges et Vie s'est bien étoffée, et le conseil d'administration se compose de personnes motivées apportant leurs compétences à notre activité de maintien à domicile. Cependant il nous avoue que dans le cadre de certaines discussions techniques lors des réunions des conseils d'administration, il se trouve un peu dépassé par les événements.

Il nous faudra donc admettre que 30 ans d'Âges et Vie étant derrière lui, André Carville ne peut rendre aujourd'hui autant de services que par le passé.

Jocelyne DIDDANI, administratrice à Ages et Vie depuis 2009

Cadre Infirmier à l'hôpital Charles Foix, Jocelyne a pris sa retraite en 2005 et, contactée par Simone Roger, elle a porté intérêt à ce que réalisait Âges et Vie.

Pour Jocelyne, habituée à travailler en équipe à l'hôpital, avec un personnel dont les tâches sont bien définies, le soin à domicile a été une découverte.

C'est d'abord aller chez la personne à aider, alors qu'à l'hôpital, c'est un tout autre contexte ; la démarche est tout à fait différente. À son domicile, la personne aidée a davantage la capacité de décider d'intervenir pour ses soins : les soignants ou les aides à domicile sont disponibles pour elle.

Le soignant est généralement seul à intervenir, suivant un projet de soins établi à l'issue de l'évaluation des capacités et des besoins. Il lui revient d'écouter, d'entendre les demandes, d'y répondre et de les transmettre si nécessaire, d'analyser la situation au jour le jour tout en se référant aux responsables de son service. Il collabore également avec les aidants familiaux et familiers, ainsi qu'avec tout intervenant agissant pour le soutien à domicile.

Il doit s'adapter au cadre de vie de la personne : une maison, un appartement n'offre pas toujours la possibilité d'y apporter les moyens techniques indispensables pour une bonne exécution des soins, alors qu'à l'hôpital les espaces et le matériel sont généralement mieux adaptés. Les soins sont réalisés, dans les meilleures conditions possibles, sans trop bouleverser le cadre de vie, ni entraîner des dépenses trop conséquentes.

Se déplacer d'un domicile à l'autre fait partie intégrante de l'activité : ce temps de transport peut engendrer de la fatigue supplémentaire, quand bien même les tournées sont organisées au mieux.

Jocelyne participe régulièrement aux réunions du Conseil d'Administration tout en reconnaissant que les budgets ne lui sont pas très familiers. C'est surtout au sein de la Commission Soins/Ressources Humaines qu'elle se situe le mieux. Ses connaissances en gériatrie sont précieuses lorsqu'il s'agit de réfléchir ensemble sur les situations complexes des patients, ainsi que son expérience de cadre hospitalier, responsable de service et gestionnaire d'une équipe de soignants.

Jocelyne DIDDANI

Être administrateurs à AGES ET VIE

Qu'est-ce que cela veut dire ?

Chacun de nous s'est engagé à participer, dans la mesure de ses possibilités, à prendre du temps pour être présent à la vie d'Âges et Vie.

Être présent et actif en faisant connaître les difficultés de vie des personnes de nos quartiers.

Être présent et actif en participant aux commissions de travail réunissant salariés et administrateurs selon nos compétences, nos expériences.

Être présent et actif aux instances de l'Association : avec l'assemblée générale des adhérents, le conseil d'administration et le bureau sont les instances qui décident des orientations d'Âges et Vie et s'assurent de leur mise en œuvre par le directeur en lien avec les salariés des services.

Nous sommes porteurs des besoins des personnes qui vivent sur le territoire d'activité d'Âges et Vie : Vitry, Ivry, Villejuif, Le Kermlin Bicêtre, Thiais, Choisy le Roi. Nous recherchons les moyens les mieux adaptés pour y répondre et interpellons les financeurs.

Ages et Vie a besoin de vous, habitants de nos quartiers, venez nous rejoindre !

L'ouverture des services Ages et Vie au public « Handicap »

Interview de Anne BENARD

coordinatrice de secteur du service d'Aide et d'Accompagnement à domicile (SAAD)

Salariée depuis deux ans à Âges et Vie, Anne est coordinatrice de l'aide à domicile du secteur Vitry Sud/Choisy/Thiais. Elle coordonne l'activité des auxiliaires et assistantes de vie, en étroite collaboration avec le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile).

Nous avons souhaité évoquer avec elle un des aspects de son travail : le partenariat avec l'Association « LES AMIS DE L'ATELIER » et le SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés).

Cette association accompagne 30 adultes handicapés psychiques de moins de 60 ans.

20 d'entre eux sont logés dans un petit immeuble de deux étages à Vitry dans des appartements individuels, les autres en appartements diffus dans Vitry.

Ces personnes, placées par mesure de justice, sont suivies par des éducateurs qui les aident dans la prise en charge de leur vie quotidienne, de leur vie sociale, leurs démarches administratives, l'accompagnement du suivi médical, etc.

Lorsqu'une demande de prise en charge est faite auprès du SAAD pour intervenir au domicile, il se passe environ 2 mois avant la mise en place d'un intervenant vu que généralement le dossier d'aide sociale n'est pas encore construit.

Ce temps est nécessaire à l'équipe des Amis de l'Atelier pour élaborer le mode d'intervention, de choisir, avec Âges et Vie, l'aide à domicile, de voir le projet de vie de la personne et les attentions particulières à avoir pour que cette dernière y adhère au mieux. L'évaluation est différente selon les difficultés de chaque personne. Âges et vie suit 7 personnes en partenariat.

L'aide à domicile intervient pour une ouverture sociale (élaboration d'un projet de vie, courses, entretien, jeux, Internet) en essayant toujours de faire participer la personne dans l'objectif de l'amener vers l'autonomie…

Le partenariat avec l'équipe des Amis de l'Atelier rend le travail plus aisé grâce à la collaboration avec les éducateurs, les hôtes de l'établissement, la psychologue, le directeur, la coordinatrice, mais il demande un gros investissement en temps pour des évolutions que nous savons lentes. Les quatre aides à domicile qui travaillent dans ce cadre ont bien perçu la différence d'approche de ces personnes et de leurs besoins. Elles savent également qu'en cas de problème un recadrage est tout de suite mis en place pour donner des repères à chacun.

Anne BENARD, de son côté, a suivi une sensibilisation professionnelle pour mieux appréhender les particularités du handicap psychique et les aides à domicile vont pouvoir rencontrer régulièrement la psychologue du service pour une meilleure compréhension du public aidé.

Ce partenariat avec Les Amis de l'Atelier donne une nouvelle dimension au travail des aides à domicile permettant à Âges et Vie des actions vers des publics fragilisés ayant besoin de soutien et d'intervention plus spécifique.

La mise en place de l'équipe spécialisée « Alzheimer »

Interviews de Thais DUBOURG, psychomotricienne et Marie-France LECHIEN, infirmière coordinatrice

Elles nous ont présenté fin octobre cette nouvelle activité avant son démarrage début novembre.

Âges et Vie a répondu à un appel à projets de l'Agence Régionale de Santé en partenariat avec le Service de Soins Infirmiers à Domicile de Cachan.

Cette mesure se situe dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2012 qui prévoit de renforcer l'offre de soins à domicile par la mise en place de professionnels spécifiquement formés aux soins d'accompagnement et de réhabilitation.

Ces professionnels interviennent auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, mais également en direction de leur entourage.

Leurs interventions visent à améliorer la vie quotidienne de la personne, à sensibiliser les aidants, la famille, sans s'y substituer.

Ce nouveau service couvre les secteurs d'intervention d'Âges et Vie et pour le SSIAD de Cachan les communes d'Arcueil, Gentilly, Cachan, L'Haye les Roses, Fresnes, Chevilly-Larue.

10 personnes sont prises en charge par chaque équipe.

Pour Âges et Vie l'équipe est composée de :

- Une infirmière coordinatrice à 25 % : Marie France Lechien
- Deux psychomotriciennes : Thaïs Dubourg et Christine Faucher
- Une assistante de soins en gérontologie, aide-soignante spécialisée : Fatiha Touati.

Le service fonctionne de 9 h à 17 h du lundi au vendredi.

La prise en charge sur prescription médicale est limitée à 3 mois maximum par an à raison d'une séance minimum par semaine.

Il s'agit de séances d'environ 1 h, avec un maximum de 15 séances au total.

L'intervention commence par une évaluation effectuée par la psychomotricienne en 2 à 3 séances pour établir le Mini Mental Score qui devra être supérieur ou égal à 15.

Des tests EGP (évaluation gérontopsychomotrice) sont également effectués en particulier pour évaluer le risque de chute.

Un projet personnalisé est élaboré qui devra être adapté au patient et réalisable.

L'intervention se terminera par une nouvelle évaluation, des réévaluations étant possibles pour adapter la prise en charge.

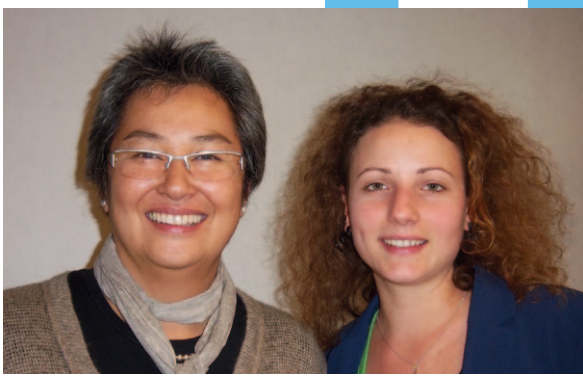

Marie-France LECHIEN et Thais DUBOURG

Thaïs Dubourg et Marie-France Lechien expriment d'une manière plus personnelle leur manière d'appréhender leur fonction. Leur objectif est de mettre en avant les capacités de la personne, qu'elle garde sa mémoire du geste. Il est aussi important de transmettre à son entourage une bonne image de la personne malade.

Il s'agit de cibler les difficultés, de mettre en place des soins de réhabilitation et d'accompagnement visant à améliorer la vie quotidienne en s'inscrivant dans le temps et dans une démarche d'éducation des aidants.

L'action de l'ESA se fait en transversalité avec le SSIAD, le SAAD, la MAIA, le CLIC. Par sa spécificité et son expertise, elle apporte son soutien aux différentes équipes.

Des réunions sont prévues pour assurer l'information des équipes.

Le tragique destin de François-

par André **CARVILLE**

La CHRONIQUE D'HISTOIRE LOCALE

La Société d'Histoire de Vitry a été contactée, il y a environ 3 mois, par un membre de la Société Historique de Rabastens, village d'environ 1400 habitants qui se trouve dans le nord du département des Hautes-Pyrénées, région Midi-Pyrénées et qui nous a demandé de lui envoyer notre publication sur le château de Vitry-sur-Seine, ce que nous avons fait. Il nous a expliqué qu'à Rabastens, un historien local, Jean Vanel, avait fait paraître dans « L'Écho de Rabastens », organe des « Veillées Rabastinoises » un article sur l'origine de la famille Petit du Petit-Val dont un descendant, François-Gaspard-Philippe, avait été châtelain à Vitry et avait été assassiné.

Nous ne connaissons pas la date à laquelle cet article a été écrit, mais il doit être assez ancien puisqu'il parait avoir encore été « tapé » à la machine à écrire. Nous allons donc en extraire les parties qui nous intéressent particulièrement. « Le 14 germinal de l'an X (4 avril 1802), un homme arriva à Rabastens et descendit devant le perron d'une grande maison bourgeoise située à l'extrémité du Grand-Faubourg, route d'Albi et appartenant à Madame de Chateaubardon.

Le voyageur qui pénétra sous ce toit se nommait Pierre Alexandre Petit du Petit-Val. Le passeport délivré par la Préfecture de Police de Paris le présentait comme un homme de 49 ans, d'une taille de 1m69, les cheveux et les sourcils "grisaillés", le front haut, les yeux gris brun, le nez fort, la bouche moyenne, le menton court et le visage long.

Né à La Rochelle, domicilié à Mareil-Marly, canton de Saint-Germain-en-Laye (Seine et Oise), cet homme, ancien officier emprisonné pendant la Révolution, venait de vivre un drame terrible touchant à ses plus chères affections familiales, drame dont les prolongements s'étendaient peut-être à l'une des plus pathétiques et des plus mystérieuses affaires de l'histoire de France, l'affaire Louis XVII.

Pierre-Alexandre Petit du Petit-Val appartenait à une famille de financiers établie dans la généralité de La Rochelle. Pierre Petit fut pourvu, en 1634, de l'office de "Secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France", fonction qui conférait plusieurs privilèges et, en particulier, l'anoblissement pour le titulaire et ses descendants. L'année suivante, il acquit le fief du Petit-Val dont il joignit le titre à son nom.

Son petit fils, François Petit du Petit-Val, né à Paris en 1653, conseiller du roi et son procureur au bureau des Finances à La Rochelle, devint en 1711, receveur général des Finances. Il eut cinq enfants, dont Pierre – Alexandre-Gaspard qui épousa en 1744 Elisabeth-Angélique Jarry de Loiré.

- Pierre-Alexandre-Gaspart Petit, écuyer, seigneur du Petit-Val, mourut en 1784 laissant quatre enfants.
- François-Gaspard-Philippe, né en 1747, mort assassiné au château de Vitry-sur-Seine dans les circonstances que nous relaterons.
- Pierre-Alexandre, né en 1752 et qui est le personnage qui est venu se fixer en 1802.
- Angélique-Anne-Charlotte, qui épousa en 1765 Barthélémy-Athanase-Hercule de Chastenet, vicomte de Puységur, baron de Salvagnac et de Puycelai.
- Elisabeth-Lucie qui épousa Charles-Alexandre, comte de Culant, seigneur de Lille en Poitou.

Le mariage d'Angélique du Petit-Val et du vicomte de Puységur avait établi un lien entre cette famille et Rabastens, où les comtes de Puységur résidaient depuis 1725.

Barthélémy de Chastenet de Puységur, chevalier de Saint-Louis à 25 ans, avait été successivement colonel du régiment de Vivarais, brigadier des armées du roi, maréchal de camp, inspecteur général d'infanterie et gouverneur de Thionville.

La branche tarnaise de la maison de Puységur atteignait alors l'un de ses sommets, puisque parmi les frères de Barthélémy on remarquait :

- Pierre-Louis, lieutenant-général et ministre de la guerre en 1788.
- Armand-Pierre, vicaire général du cardinal de Bernis, à l'archevêché d'Albi.
- Jean-Auguste, archevêque de Bourges.
- Jean-Marie, lieutenant-général et plus tard capitaine des gardes d'une des deux compagnies du comte d'Artois.
- Jean-Marie, grand-vicaire du cardinal de La Rochefoucauld à l'archevêché de Rouen.

Gaspard Petit du Petit-Val

Barthélémy de Chastenet mourut en 1804, à Rabastens, où il s'était retiré pour se consacrer à l'éducation de ses enfants.

François Gaspard Petit du Petit-Val, qui jouissait d'une grande fortune épousa, en 1785, Anne-Suzanne-Marguerite Donat de Saint-Coux. L'année suivante un fils naquit, Marguerite-Alexandre-Gaspard, mais en 1787 la mère mourut.

François ne voulut plus habiter les lieux d'un bonheur si éphémère et il vint habiter Paris, à l'hôtel récemment acquis du comte de Tessé, à l'angle du quai Voltaire et de la rue des Saints-Pères. Il se fixa ensuite au château de Vitry-sur-Seine où il trouvait un calme nécessaire à sa douleur.

Il vivait là, entouré de sa belle-mère Madame Donat de Saint-Coux, née Rodrigue, de la sœur de cette dernière Hélène Rodrigue et de nombreux domestiques, tous penchés sur le jeune enfant privé si tôt de l'affection maternelle. Marguerite Dupont de Chambon vint habiter le pavillon de l'Hermitage à l'extrémité du parc du château de Vitry.

C'est dans cette retraite que François-Gaspard assista à la vague révolutionnaire ; il se plia à toutes les formalités exigées et remplit tous les devoirs d'un citoyen, le tout sous l'œil vigilant et inquisiteur de la municipalité de Vitry.

Dénoncé devant le Comité Révolutionnaire, arrêté puis relâché après plusieurs mois de détention, il reprit sa vie paisible au château de Vitry-sur-Seine.

Vie paisible en apparence, mais probablement traversée d'entrevues et de conciliabules, s'il faut en croire le compte rendu d'une séance secrète du Directoire que Georges Lenôtre relate en ces termes :

« En cette séance ils (les directeurs) parlant entre eux d'un certain banquier, nommé Petit-Val, très honnête homme selon l'avis unanime, à la caisse duquel Barras puisa largement (quand il fallut préparer la révolution thermidorienne). Il avait, en effet, pour abattre Robespierre, acheté un certain nombre de Conventionnels et Petit-Val l'avait sûrement guidé en cette délicate manœuvre, étant possesseur de la liste de ceux des représentants du peuple (qui recevaient des subsistes de l'Angleterre). Avant de mourir, Louis XVI avait remis ses instructions concernant son fils à M. Malsherbes ; celui-ci, à son tour, avait confié à Petit-Val qu'il tenait en haute estime, le soin de recouvrer des sommes dues à la famille royale. En retour de l'aide pécuniaire apportée à l'opération de thermidor, Petit-Val avait obtenu que le Dauphin séjourne chez lui, au château de Vitry. Barras et ses amis y avaient consenti à la condition que l'enfant demeure toujours à la disposition de la Convention et que des précautions fussent prises pour que l'on ne pût l'enlever.

Et Lenôtre ajoute en citant un discours prononcé par Cambacérès en janvier 1795 ; il faut savoir, avant d'entendre son discours, que Cambacérès était l'un des clients du banquier Petit-Val, le châtelain de Vitry : c'est lui que Petit-Val aurait chargé, moyennant le paiement d'une somme de 95 000 livres, de s'occuper du fils de Louis XVI et de faire la preuve juridique de sa substitution.

Ainsi donc, s'il faut en croire cet étrange compte rendu, le jeune Louis XVII se trouva au château de Vitry dès la fin août 1794. On ne peut rien affirmer, car l'authenticité de ce procès verbal de cette séance secrète du Directoire a été mise en cause faute d'en connaître l'origine. Léonce Grasilier écrit que c'est là le travail d'un faussaire. Lenôtre, moins affirmatif, dit qu'on ne doit utiliser ce document que sous réserve. Paul Sainte-Claire Deville, quant à lui, parle également de faux document.

Sources : L'écho de Rabastens N°78 Le Château de Vitry (publication de la Société d'Histoire de Vitry-sur-Seine

(A suivre)

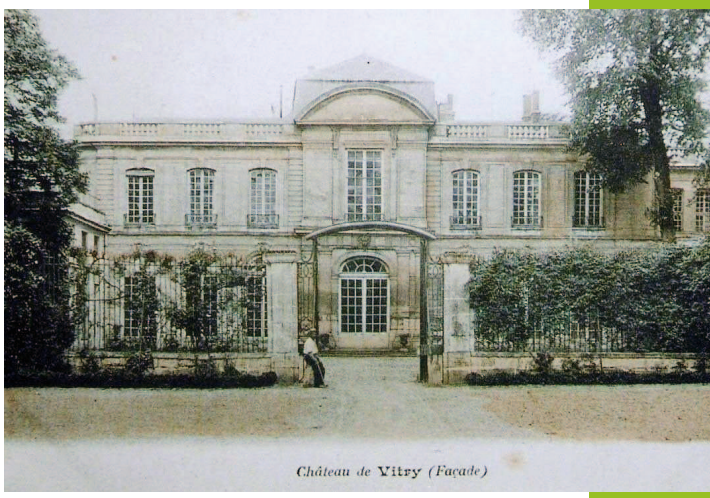

SOUTIEN A

AGES ET VIE

POUR SOUTENIR NOTRE PROJET DE VIE ET NOS VALEURS

- **Adhésion 2013 : 38 €**
- **Abonnement au Bulletin : 7,60 €**
- **Abonnement de soutien : 15 €**
- **Versement de dons**

DOCUMENTATION

Nous tenons à votre disposition différents documents sur l'aide à domicile :

- **DVD : les 30 ans d'Ages et Vie**
- **Livres**
- **Anciens bulletins**

Renseignements par téléphone ou e-mail.

Règlement par chèque à l'ordre de M. le Trésorier d'Ages et Vie.
Vos versements de dons sont déductibles d'impôts et feront l'objet d'un reçu fiscal.

BULLETIN DE SOUTIEN

- **Pour adhérer veuillez nous envoyer vos nom, prénom et adresse, votre numéro de téléphone ou nous contacter par internet aux coordonnées ci-dessous indiquées.**

AGES ET VIE

7 avenue Maximilien Robespierre
94400 VITRY SUR SEINE
Tél. : 01.46.81.15.35
Fax : 01.46.82.77.78
Site : www.agesetvie.fr
E-mail : ages.et.vie @wanadoo.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hervé Robert
assisté de
André Carville,
Mado Guérard,
Monique et Jean-Claude Perrot,
Simone Roger

Conception maquette : Jacques Clergue et Philippe Rolle - Impression : Point 44 Champigny sur Marne 94500
Crédit photos : Anne-Sophie Mauffré © UNA / Ages et Vie / DR - ISSN nº 11640901